



COMMUNIQUE

Paris, le 16 mars 2020

Chers collègues,

Notre pays s'apprête à traverser une crise sanitaire majeure et inédite. Le CNP de chirurgie orthopédique et traumatologique engage tous les chirurgiens orthopédistes français à respecter les consignes des autorités gouvernementales et sanitaires. Seules les interventions ayant un caractère d'urgence devront être maintenues. Les consultations doivent être réduites au strict minimum en respectant les consignes de distanciation sociale afin de protéger les patients et les personnels. Il appartient à chacun d'entre nous de faire preuve de responsabilité et de discernement dans l'appréciation de la notion d'urgence.

Nous devons être exemplaires dans cette situation d'urgence et de crise !

- Exemplaire comme citoyen en respectant sans interprétation et au même titre que chacun les recommandations de santé publique nationale.
- Exemplaire comme médecin, dans notre mobilisation où au-delà de nos spécialités et de nos modes d'exercices, nous devons organiser les soins sans autre considération que l'intérêt supérieur des malades.

Nous allons pouvoir libérer de notre temps pour participer collectivement à combattre le COVID 19.

Nous appelons chacun à se mobiliser sur la base du volontariat, de la solidarité et de la responsabilité en se mettant au service des patients et de la nation !

Au-delà d'un contexte médico économique et réglementaire souvent difficile pour notre profession, au-delà de nos intérêts propres et de nos modes d'exercice, cette situation de « guerre sanitaire » est une opportunité de montrer à nos compatriotes, à nos tutelles et au monde entier que notre profession dans son ensemble, hôpital privé et hôpital public est capable d'une mobilisation solidaire synergique et sans faille.



Ne prenons pas le risque d'être déçus ou de décevoir, soyons mobilisés.

Le CNP-COT reste vigilant et mobilisé face à cette situation, et fera le maximum pour vous tenir au courant de l'évolution.

Docteur Philippe Tracol
Président du CNP-COT

Professeur Luc Favard
Président de la SOFCOT

Professeur Alexandre Poignard
Secrétaire Général CNP-COT

Et le Bureau du CNP-COT